

« ai tiré quelques connaissances tres utiles ». — Il s'agit du projet de relèvement des forges et clouteries du Luxembourg, dans l'intention de concurrencer les Liégeois « en leur otant cette branche considérable de « ce commerce qui fait subsister chez eux au dela de 300.000 « ouvriers —

..... Le 7 je suis arrivé a Arlon chez le Sr. de MARCHE, député de « l'état noble et j'ai en lieu d'être convaincu que j'aurois deux rudes « assaux a soutenir dans cette assemblée des Etats par les *faux et « étudiés rapports de l'abbé de St. Maximin et du mayeur de Marche « Malempré et de leur ignorant et jeniant secretaire Dumont —* Ce compte rendu, daté de Luxembourg, le 14 mai 1750 est adressé à Bruxelles et s'achève sur l'indignation de ce que les Etats ont « derechef « refusé pour la 3^e fois l'argent que S. A. R. leur at fait demander « pour les recrues a raison de douze escus argent de Brabant par « tete. — j'ai obtenu enfin avec grande peine que la chose seroit « remise de nouveau en deliberation par laquelle les Etats ont accordés « quoique de mauvaise grace neuf mille fl. au cour de cette province « pour lesdits recrues, somme qui a mon calcul excède le tantieme « imposé au pays de 170 fl. Ils font sur cet objet leur depart a leur « guise et ne suivent le projet ci joint que je me suis donné l'honneur « de montrer a V. E. la veille de mon depart de Bruxelles, comme aussy « pr. la somme qu'ils accorderont a S. M. pr. le subside extraordinaire « demandé. Je m'en vat de ce pas parler ladessus a Mr. le marechal « Comte de NEYPERG *pr. voire s'il ne conviendrait de retenir les Etats « ici au cas, comme je l'apprehende trop fort, qu'ils accordent une бага- « telle pr. ledit subside. —*

Le baron Jean-Henri de ZIEVEL aurait voulu employer la manière forte, mais le maréchal comte de NEYPERG s'y refusa et finalement, toute une cabale fut montée, faisant pièce de tout bois si j'ose dire, puisque ce sera notamment l'achat des « meubles magnifiques pr. une somme considerable a l'hotel Grimbergh pr. desdits Etats » qui provoquera la rupture.

Jean-Henri de ZIEVEL a beau répéter qu'il s'agit uniquement de meubles destinés à son propre usage, ses collègues, à la suite d'une indiscretion et communication de lettre, savent pertinemment que ces achats de meubles ont été effectués pour la plupart à charge des Etats, sans accord préalable. Comment, fervent défenseur de la monarchie, voulant honorer S. A. R. à son retour de Vienne et séjour à l'hôtel de ville à Luxembourg, le baron Jean-Henri de ZIEVEL pourrait-il divulguer que ces achats ont été effectués sur le désir de S. A. R. elle-même? L'avouer en pleine séance, serait démasquer son prince et monter encore davantage les Etats contre les aides et subsides à accorder justement à S. A. R. — Les tripoteurs de marque, les spéculateurs aux fournitures et fourrages tiennent leur vengeance et, en répondant aux accusations par d'autres accusations, usent d'un vieux stratagème, souvent efficace et qui conserve ses adeptes de nos jours encore.